

Plan d'aménagement général - Localité de Hoscheid

FOND DE PLAN

Composé sur la base du PCN 2016, de la BD-LTC 2007 et 2010, de la BD-L-OKTHO 2013 et 2016

- Limite communale
- Limite parcellaire
- Bâtiment existant PCN (ex-2016)
- Bâtiment supplémentaire à titre indicatif | Bâtiment supprimé ou pas de bâtiment (Inventaire de terrain en 2013-2016)
- Rivière
- Ruisseau | Ruisseau souterrain ou temporaire
- Surface hydro-terrestre permanente | Zone humide
- Courbe de niveau: équidistance 5m | 25m

PROJET D'AMÉNAGEMENT GÉNÉRAL

- Délimitation du degré d'utilisation du sol
- Délimitation de la zone verte

ZONES URBANISÉES OU DESTINÉES À ÊTRE URBANISÉES

- Zones d'habitation**
- HAB-1** zone d'habitation 1
- Zones mixtes**
- MIX-v** zone mixte villageoise
- MIX-v DP** zone mixte villageoise Dasbourg Pont
- MIX-r** zone mixte rurale

- BEP** Zones de bâtiments et d'équipements publics
- BEP-et** zone de bâtiments et d'équipements publics - équipements techniques alimentation en eaux potables, assainissement et rétention des eaux
- Zones d'activités**
- ECO-c-1** zone d'activités économiques communale type 1
- ECO-c-1** zone d'activités économiques communale type 1A - "Auf dem Rank"
- ECO-c-2** zone d'activités économiques communale type 2
- ECO-r** zone d'activités économiques régionale
- Zones de sports et de loisirs**
- REC-1** zone de sports et de loisirs - activités de plein air
- REC-2** zone de sports et de loisirs - sports
- REC-3.1** zone de sports et de loisirs - activités de camping et installations sanitaires
- REC-3.2** zone de sports et de loisirs - activités de camping et installations sanitaires accueil et logement de service, activités du secteur HORECA
- Zones spéciales**
- SPEC gas** zone spéciale "garage et station-service"
- SPEC sap** zone spéciale "sapière"
- SPEC ca** zone spéciale "coopérative agricole"
- JAR** Zones de jardins familiaux

Représentation schématique du degré d'utilisation du sol pour les zones soumises à un plan d'aménagement particulier "nouveau quartier":

Dénomination de la ou des zones		COS		CUS		DL	
COS	max.	CUS	max.	DL	max.	DL	min.
CSS	max.	DL	min.				

ZONE VERTE

- AGR** Zones agricoles
- FOR** Zones forestières *
- PARC** Zones de parc public
- VERD** Zones de verdure

Remarque importante :

* Les zones forestières sont indiquées sur base de ICBS 2007 actualisée sur base de Forthophoto 2013 (DCP), dans et sur le pourtour direct des agglomérations et des extensions à urbaniser. La délimitation des zones forestières à l'écart des zones d'agglomérations est indicative et doit faire, le cas échéant, l'objet d'un examen sur le terrain.

ZONES SUPERPOSÉES

- Zones soumises à un plan d'aménagement particulier "nouveau quartier"
- Zones d'aménagement différé
- Zones délimitant les plans d'aménagement particulier approuvés (délimitation à titre indicatif)
- Zones des "servitudes urbanisation"

- N** servitude "urbanisation - milieu naturel" | **Na** servitude "urbanisation - Natura 2000"
- E** servitude "urbanisation - eau" | **St** servitude "urbanisation - Stationnement"
- P** servitude "urbanisation - paysage" | **CV** servitude "urbanisation - coulée verte"

Couloirs et espaces réservés (à titre indicatif)

- couloir pour projets de canalisation pour eaux usées
- Secteurs et éléments protégés d'intérêt commun**
- secteur protégé de type "environnement construit"
- constructions à conserver | petit patrimoine à conserver - à titre indicatif
- gabarits d'une construction existante à préserver - à titre indicatif

Zone de risques naturels prévisibles

- zone de risques d'éboulement ou de glissement de terrain

Zones d'extraction

ZONES OU ESPACES DÉFINIS EN EXÉCUTION DE DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES RELATIVES

- à la protection de la nature et des ressources naturelles
- zones Natura 2000
- zones protégées d'intérêt national et réserve naturelle

- NATURA 2000 Flora-Fauna-Habitat-Schutzgebiet [MDDI, 09.2015]
- LU0001002 "Vallée de l'Our de Ouren à Walleisdorf Post"
- NATURA 2000 Flora-Fauna-Habitat-Schutzgebiet [MDDI, 09.2015]
- LU0001008 "Vallée de la Sône, de la Viller, de la Cerve et du Jallartbach"
- NATURA 2000 Vogelschutzgebiet [MDDI, 09.2015]
- LU0002003 "Vallée supérieure de l'Our et affluents de Lelou à Dasbourg"
- NATURA 2000 Vogelschutzgebiet [MDDI, 09.2015]
- LU0002013 "Région Kirschpelt" (Zone de protection spéciale, telle que transmise aux services compétents de la Commission européenne - Direction générale Environnement) - à titre indicatif
- Nationale Naturschutzgebiete [MDDI, 04.2018]
- 85103 "Arensch" (à titre indicatif)
- Nationale Naturschutzgebiete [MDDI, 04.2018]
- RF 13 "Lullingen Frey op Baent"

Source : Site des SDRN, 2018

aux réseaux d'infrastructures de transport national

à la gestion de l'eau - zones inondables (TIMIS)

- HQ 10
- HQ 100
- HQ extrême

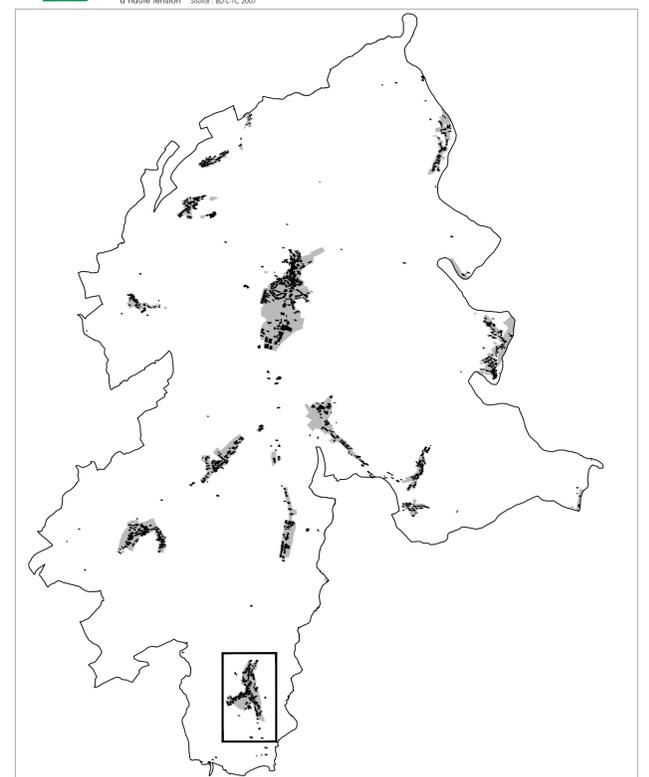
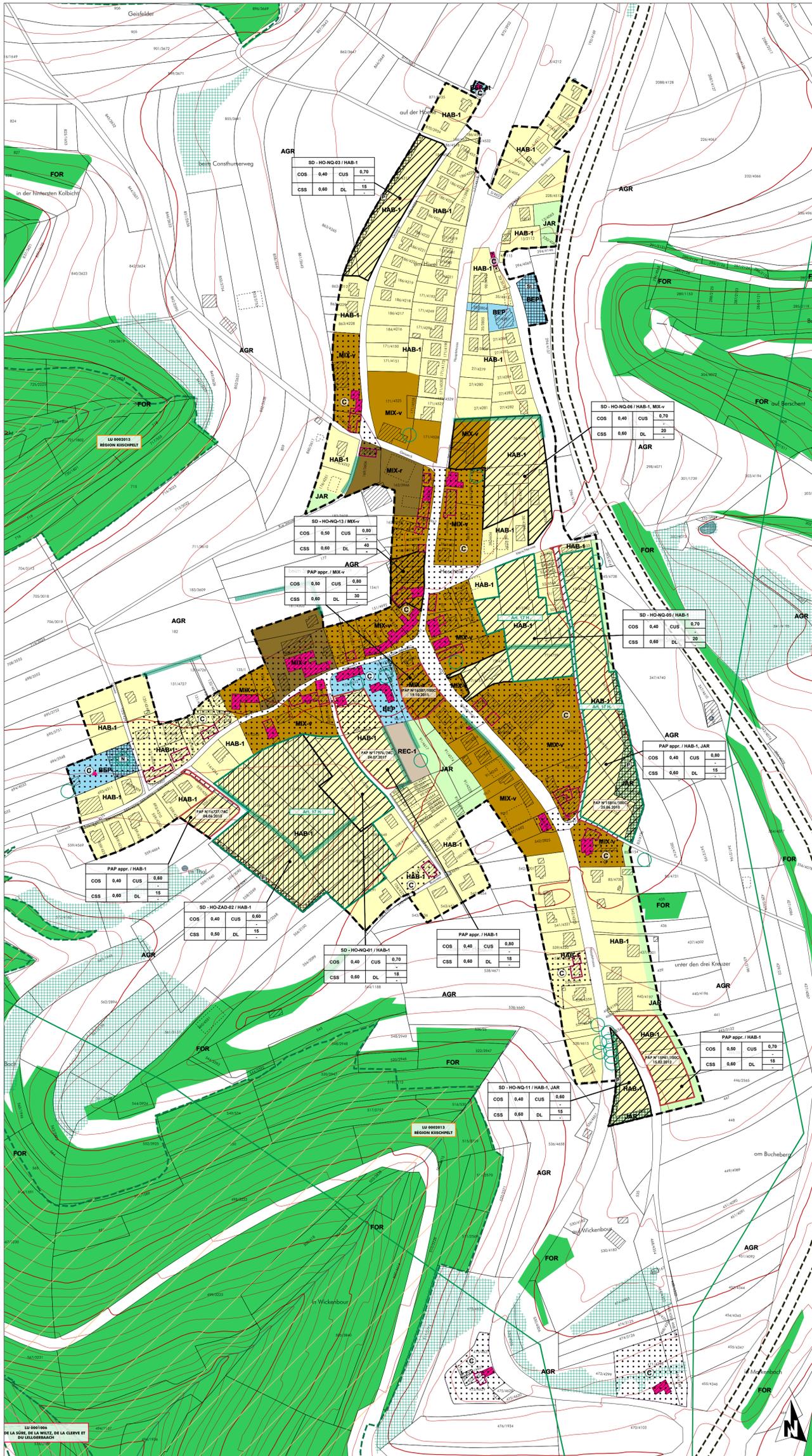
Informations complémentaires sur base de la loi modifiée du 19 janvier 2004 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles (à titre indicatif et non exhaustif)

Biotores, habitats ou habitats d'espèces tombant sous le régime de l'article 17e/ou 20

Source : habitats - PROCHROF, CO, et/ou biotopes - milieu ouvert MDDI 2014, autres remarquables AEF 2014, biotopes - zones urbanisées ou destinées à être urbanisées COS, et/ou-ans, Forster Landeshauptstadt 2011 - 2016, consulté en procédure avec Cartographie 2017 par COS

- Art. 17 H** habitat - habitats espèces protégés
- Art. 17/20 H** habitat - habitats espèces protégés
- Art. 17 biotope - éléments superficiels protégés
- Art. 17 biotope - éléments linéaires protégés
- Art. 17 biotope - éléments ponctuels protégés
- Lignes électriques**
- à haute tension

Source : BD-LTC 2007



Ref. n°: 74C/022/2017

Saisine du Conseil Communal*	15.06.2017
Avis de la Commission d'Aménagement	26.10.2017
Avis du Ministère du Développement durable et des Infrastructures	23.10.2017
Vote du Conseil Communal	14.06.2018
Approbation du Ministère de l'Intérieur	26.11.2018
Approbation du Ministère du Développement durable et des Infrastructures	23.07.2018

* voir plan n° E-HOS-14 en date du 07.06.2017 élaboré par Dewey Muller Partnerschaft mbB et COS S.à r.l.

DEWEY MULLER

PCN 2016 - ORIGINE CADASTRE: DROITS RESERVE A L'ETAT DU GRAND DUCHÉ DE LUXEMBOURG

COPIE ET REPRODUCTION INTERDITES

BD-LTC 2007 et 2010 - ORIGINE CADASTRE: DROITS RESERVE A L'ETAT DU GRAND DUCHÉ DE LUXEMBOURG

COPIE ET REPRODUCTION INTERDITES

CBS 2007 - MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT: DROITS RESERVE A L'ETAT DU GRAND DUCHÉ DE LUXEMBOURG

COPIE ET REPRODUCTION INTERDITES

Concept Conseil Communication
en urbanisme, aménagement du territoire
et environnement

COS S.à r.l.
3, bd. de l'Alzette
L-1124 Luxembourg
Tel.: (+352) 26 68 41 29
Fax: (+352) 26 68 41 27
Mail: info@cos.lu

Maître d'ouvrage: Administration communale de Parc Hosingen

Projet: Plan d'Aménagement Général

Objet: PAG - Localité de Hoscheid

Modifications	de	Date	Indice
-	-	-	-
-	-	-	-
-	-	-	-
-	-	-	-
-	-	-	-

Échelle: 1 / 2.500 Plan n°: 1208 pag HO

Indice: - Date: 07.06.2018

Élaboré: C. Robe Contrôlé: U. Truffer Validé: U. Truffer

Chaque dessin revêt un caractère préliminaire. Ce plan ne peut être utilisé qu'à titre de référence. Toute utilisation non autorisée sans l'accord préalable de Concept Conseil Communication est formellement interdite.